



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

Été 2010 • Codes A, C, P & T

COM

60 rue Vergniaud

75640 Paris CEDEX 13

www.fo-com.com

federation@fo-com.com

---

**Le 7 septembre,**

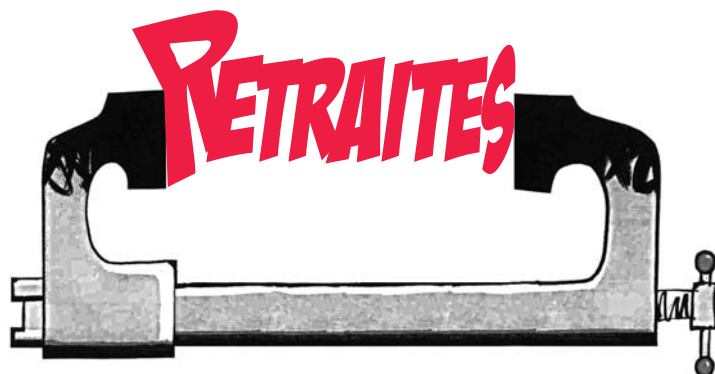
---

# **TOUS ENSEMBLE POUR EXIGER LE RETRAIT DU PROJET DE LOI !**

Lors des conseils des ministres des 16 juin et 13 juillet, le gouvernement a présenté son projet de loi sur les retraites. Ce texte ne répond en rien aux exigences des salariés. Il est socialement injuste et inefficace économiquement.

**Pour FO, il y a donc nécessité de retirer ce projet pour en réécrire un autre, prenant en compte les revendications FO qui sont celles des salariés, du privé comme du public:**

- ▶ le maintien de l'âge ouvrant droit à la retraite à 60 ans (*le projet de loi prévoit 62*);
- ▶ le rejet de tout allongement de la durée de cotisation: 40 ans, c'est déjà trop! (*le projet de loi l'augmente à nouveau dès 2013 pour être à 41,5 en 2020, simple étape...*);
- ▶ la prise en compte réelle de la pénibilité (*le projet de loi se limite aux salariés justifiant d'un taux d'incapacité de 20 % lié à une maladie professionnelle ou un accident du travail: seulement 10000 salariés concernés. En outre les conditions sont aggravées pour les carrières longues et la catégorie active*);



**FO exige le retrait pur et simple  
du projet gouvernemental**

- ▶ une politique de répartition des richesses ambitieuse, et donc sur d'autres bases (le projet prévoit de prendre 3,7 milliards d'Euros aux riches et 22,6 milliards aux salariés); FO a fait des propositions concrètes de financement: (citons entre autres la taxation des bénéfiques non réinvestis: 5 milliards; la taxation du capital: 11 milliards, une grande réforme fiscale, etc.);
- ▶ la prise en compte de la situation de nombreuses femmes: trajectoire professionnelle discontinuée, mères de 3 enfants,... (le projet de loi revient au contraire sur des acquis importants);
- ▶ le maintien du code des pensions (le projet de loi remet en cause le minimum de pension).

**On le voit, ce texte remet en cause nos acquis historiques en matière de retraite, et il n'assurera pas l'équilibre du système. Alors, pour FO, il ne peut pas, il ne doit pas y avoir d'ambiguïtés. Puisque les salariés rejettent les dispositions unilatérales du gouvernement, puisque les organisations syndicales réaffirment une nouvelle fois leur opposition au projet de loi:**

**le texte gouvernemental doit être retiré\* !**

**Le 7 septembre, à l'appel de tous les syndicats, tous en grève et dans les manifestations !**

\* D'ores et déjà, de nombreux syndicats ou intersyndicaux exigent le retrait du texte gouvernemental. Citons, entre autres : Unions départementales de La Manche CGT, FO, CFDT, CFTC, UNSA, FSU, SUD ; Fédération CGT de la Chimie ; Communiqué des organisations syndicales CFDT, CGT, Solidaires, FSU, UNSA, FO, CFTC, CGC aux Conseils Supérieurs de la Fonction Publique ; Unions départementales FSU, Solidaires, FO Loire-Atlantique ; Union départementale CGT de Paris ; Fédération FSU ; SNUIPP, SE UNSA, FO, SUD Education, CGT Education, SGEN CFDT du Maine et Loire ; Union Départementale CGT Santé et Action Sociale et Groupement Départemental FO Santé des Bouches du Rhône ; CGT FAPT Haute Savoie ; CFDT, CGT, FOcom, SUD de la DISFE Gradignan ; CGT FAPT Deux Sèvres ; Unions locales CGT et FO d'Issy-les-Moulineaux ; Fédération CGT VRP ; SUD et FO RATP ; CGT, CFDT, FO du CA de la CNRACL ; Sections SNUI SUD, CGT Finances Publiques, FO, CFTC DGFIP du Var ; CGT Petite Enfance Services Publics Parisiens ; CGT, CFTC, FO, UNSA du Centre National de la Fonction Publique Territoriale ; CGT Hôpital Cochin ; Union locale CGT de Pontivy (56 Morbihan) ; Fédération Sud Education ; Unions locales CGT d'Arras, Auchel, Béthune, Isbergues, Lillers (Pas-de-Calais) ; Union syndicale Solidaires ; Unions départementales CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, UNSA de l'Ain ; Syndicat CGT AAJB Action Sociale ; CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaire, UNSA Hôpital de Dreux ; Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEG (FSU) ; Fédération Sud-Rail ; Syndicat National Enseignants 2d degré (SNES FSU) ; Union Départementale CGT du Rhône ; CFDT, CFE-CGC-UNSA, CFTC, CGT, FOcom, SUD RSI France Télécom...